



DECLARATION DE CONFORMITE

La société L2G – située au 17, avenue du 24 Août 1944 – 69960 Corbas, représentée par son Directeur des achats Monsieur Jean-Guy HUCHET, certifie que :

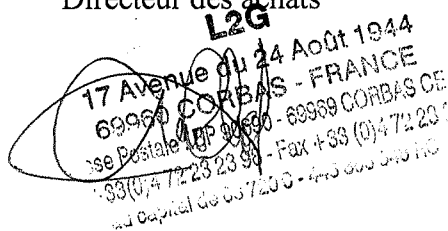
1. L'ensemble des produits réf PR10, PR20 – à savoir :
 - a) BATTEUR MELANGEUR PLANETAIRE CUVE INOX, LIVRE AVEC 3 OUTILS

Ont été évalués et sont conformes aux exigences des dispositions suivantes :

- Directive RoHS 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques
 - Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique (refonte)
 - Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension
2. Les produits après la signature de cette déclaration de conformité, satisferont à cette même réglementation.

Fait à Corbas, le 3 février 2021

Cordialement,
Jean-Guy HUCHET
Directeur des achats



L2G SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 55 720 Euros
RCS LYON 448 886 648 – N° TVA FR 32 448 886 648 – APE 4669C
17 avenue du 24 Août 1944 69960 CORBAS France
Téléphone : 00 33 (0)4 72 23 23 98 / Télécopie : 00 33 (0)4 72 23 23 99
Messagerie : info@l2gfrance.fr